Assurer l’évaluation formative et faciliter l’auto-évaluation**[[1]](#footnote-1)**

Comprendre > Préparer > Accueillir > **Accompagner** > Évaluer > Conclure

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Quand ? | Pour qui ? | Type de tutorat ? | Format |
| Évaluer | Personne tutoréePersonne tutriceInstitutionOrganisme de formation | DéveloppementFormationInclusionInsertionIntégrationRéintégrationTransitionTransmission | Fiche informativeGrille |

Un peu de théorie

L’*évaluation* est l’action de vérifier l’acquisition d’un savoir, d’un savoir-faire et/ou d’une compétence, organisée par une personne considérée comme experte. Lorsque l’évaluation est au service de l’a*pprentissage*, il en existe plusieurs formes :

1. L’évaluation diagnostique se déroule au début des apprentissages et permet à la personne tutrice de visualiser les compétences et les savoirs de la personne tutorée.
2. L’évaluation formative se déroule tout au long de l’apprentissage et permet à la personne tutrice d’adapter son tutorat et à la personne tutorée de progresser.
3. L’évaluation sommative et/ou certificative se déroule à la fin de l’apprentissage et évalue l’ensemble des savoirs, savoir-faire et compétences abordés pendant le tutorat, la formation ou les études.
4. L’auto-évaluation est l’action de s’évaluer soi-même. Bien entendu, il s’agit d’un apprentissage afin de mieux se connaitre, de mieux apprendre et de mieux s’adapter. Tout au long d’un tutorat, la personne tutorée sera invitée à s’y prêter, accompagnée par la personne tutrice. L’avantage de cette forme d’évaluation est de participer activement à l’émancipation et l’autonomie des personnes tutorées.

En pratique

Trop souvent considérée comme l’étape finale, l’*évaluation* traverse l’ensemble du tutorat et permet à la personne tutorée comme à la personne tutrice d’articuler au mieux les apprentissages. A l’œuvre dès la première rencontre pour analyser les besoins et les objectifs, elle se poursuit tout au long du tutorat pour ajuster l’encadrement et l’accompagnement. Elle marquera la fin du tutorat par un moment de bilan (certificatif et/ou sommatif).

En cours de tutorat, la personne tutorée doit bénéficier d’une *évaluation formative* régulière et bienveillante afin d’assurer une formation et un accompagnement basés sur la régulation continue des apprentissages à partir des progressions, des questions et des difficultés que la personne tutorée rencontre :

* Identification des points forts.
* Identification des points à améliorer.
* Identification des (nouveaux) objectifs spécifiques.

Au-delà de l’évaluation formative, il est important d’impliquer progressivement la personne tutorée dans sa propre évaluation afin qu’elle puisse s’auto-réguler. C’est ce qu’on appelle l’*auto-évaluation*. Cette compétence ne doit pas entièrement être maitrisée en fin de tutorat mais on peut attendre de la personne tutorée une part de plus en plus active dans sa propre évaluation. Cette démarche lui permettra de gagner en autonomie, confiance en elle et productivité.

Conseils

* Pour instaurer un cadre de confiance, il est conseillé d’établir les moments d’évaluations au préalable.
* Les outils d’évaluation fournis par les écoles définissent les critères d’évaluation et constituent symboliquement une référence externe.
* Les difficultés rencontrées par la personne tutorée peuvent amener une équipe à s’interroger sur les tâches et responsabilités demandées. Sont-elles en rapport avec les compétences attendues par le centre de formation par exemple ? Dans ce cas, il est important de contacter rapidement les référents au sein du centre de formation afin de mettre en place des stratégies de remédiation si des difficultés apparaissent.

**Exemple d’(auto-)évaluation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critères | Commentaires | Évaluation[[2]](#footnote-2) |
| A | ECA | NA |
| Tâche |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Sous-tâche |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Consignes |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Communication verbale |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Communicationnon-verbale |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Etc.  |       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |

Réflexion de la personne tutrice

Voici quelques questions que vous pourriez vous poser afin de structurer votre tutorat et son évaluation.

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Quelle place offrir à l’évaluation formative ? |       |
| 2. Comment se pratique-t-elle ? Comment permettre une participation active du⋅de la personne tutorée ? |       |
| 3. Y a-t-il des moments réguliers prévus pour effectuer une évaluation formative avec la personne tutorée ? A quelle fréquence ? |       |

|  |  |
| --- | --- |
| 4. Comment, par cette évaluation, aider chaque personne tutorée à identifier son degré de maitrise des compétences attendues, et à définir des moyens concrets pour les améliorer ? |       |
| 5. La personne tutorée peut-elle prendre du temps pour préparer une auto-évaluation hebdomadaire et pouvoir ainsi participer activement à l’évaluation formative ?  |       |
| 6. Quels sont les outils utilisés pour l’évaluation formative ?  |       |
| 7. Quelle place y a-t-il pour l’auto-évaluation ? Sur base de quels critères peut-elle s’effectuer ? Comment la pratiquer ?  |       |

|  |  |
| --- | --- |
| 8. Quels sont les outils qui peuvent aider les jeunes à la pratiquer ?  |       |
| 9. En cas de désaccord sur un ou plusieurs indicateurs ou critères d’évaluation entre l’évaluation formative et l’auto-évaluation, quelles sont les possibilités d’effectuer une mise au point avec la personne tutorée ? Avec quelle personne tierce ? Responsable d’équipe et organisme de formation ? |       |
| 10. Quand la personne tutorée a des pratiques inadéquates en particulier vis-à-vis des bénéficiaires, quelles sont les possibilités d’arrêter le contrat de stage, d’emploi ? Jusqu’où va le droit à l’erreur, à « se faire la main » ?  |       |
| 11. Quelle communication faire aux personnes tutorées concernant les critères d’évaluation partagés entre les acteurs de l’organisme de formation et ceux de l’institution accueillante ?  |       |

1. D’après François, N., Noël, S., Pirard, F. & Camus, P., *Carnet de bord à l’usage des tuteurs et formateurs de stagiaires en puériculture, auxiliaire de l’enfance, animateurs et éducateurs en milieux d’accueil d’enfants de 0 à 12 ans.* PERF, 2015. [↑](#footnote-ref-1)
2. Évaluation : A (acquis), ECA (en cours d’acquisition) et NA (non-acquis). [↑](#footnote-ref-2)